

PV de l'assemblée extraordinaire du TC Les Paccots

Date : 11.12.2024

Lieu : Hôtel Corbetta, Les Paccots

Présents, comité (3) : Pierrick Malet, Damien Zwahlen, Jonas Ruffieux.

Présents, assemblée (5) : Sylvette Cavin, Ursula Regenscheidt, André Jaton, Kamil Jurgielewicz, Emmanuel Tabary.

Membres représentés par une procuration (17) : Virginie Attal (par Pierrick Malet), Loris Charrière (Jonas Ruffieux), Catherine Jaton (André Jaton), Alina Jurgielewicz-Dziedzic (Kamil Jurgielewicz), Romain Peytrignet (Damien Zwahlen), Eric Cogniat, Julien Denis, Nicolas Falconnier, Olivier Grandjean, Fabien Jaquet, Loraine Lefevre, Edwige Makovicka, Carlos Pato, Fabrice Perroud, Catherine Ravelli, Roberto Ravelli, Thérèse Rougemont (tous par Emmanuel Tabary).

Voix de l'Assemblée : 25

Majorité : 13 voix

Scrutateur : Jonas Ruffieux

Selon l'article 13 des statuts, l'ensemble de ces membres est actif et a plus de 18 ans. Tous disposent donc du droit de vote.

1. Introduction

Le Président, Pierrick Malet, ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 19h08.

Pour rappel, l'Assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2024 avait décidé, à la majorité, de refuser la proposition du budget 2025. Le budget a donc été gelé dans l'intervalle et le Comité a décidé de convoquer rapidement une Assemblée générale extraordinaire.

Le Président indique qu'un seul point est à l'ordre du jour : le vote du budget 2025. Aucune proposition individuelle ne lui a été transmise.

A l'unanimité, Jonas Ruffieux est désigné scrutateur de l'AG.

2. Présentation du budget

Comme proposé, plusieurs membres ont contacté le Président par mail, afin de proposer des pistes d'amélioration pour le budget 2025. Le point concernant la prise en charge des licences Interclubs par le club posant problème, **le Comité a décidé d'abandonner ce financement.**

Le caissier Damien Zwahlen propose un budget identique à celui non-validé le 22.11, mais avec la modification précitée : **le club ne prend plus en charge les licences**. L'entretien annuel des courts par RealSport, l'autre point qui a été rapporté au Président, est, lui, conservé au budget.

A l'unanimité, l'Assemblée accepte le budget 2025.

Damien Zwahlen précise encore que le changement validé lors de la dernière assemblée générale ordinaire, concernant le prix des cotisations AVS (désormais de 120 CHF, comme les étudiants), aura pour incidence une perte d'environ 500 francs par année.

3. Clôture

Le président Pierrick Malet clôt l'assemblée générale extraordinaire à 19h15.

Au nom du tennis-club Les Paccots

Le secrétaire

Jonas Ruffieux

Le Président

Pierrick Malet



Annexe 1 : budget 2025, validé le 11.12.2024